

**Note à l'attention des candidats individuels inscrit à l'épreuve optionnelle en classe de terminale :  
mathématiques complémentaires**

Note de service MENE2121399N du 25-10-2021

### **Épreuve orale**

Durée : 30 minutes

Préparation : 30 minutes

#### Objectifs de l'évaluation

L'évaluation porte sur la maîtrise par le candidat des attendus du programme de l'enseignement optionnel de mathématiques complémentaires de la classe terminale de la voie générale, défini dans l'arrêté du 19 juillet 2019 publié au BOEN spécial n° 8 du 25 juillet 2019.

#### Structure

L'évaluation consiste en un entretien entre le candidat et un examinateur.

**Le candidat fournit à l'examineur une liste de six thèmes d'étude du programme de mathématiques complémentaires.**

L'examineur propose au candidat deux questions portant sur deux thèmes différents figurant sur la liste fournie par le candidat.

Le candidat dispose d'un temps de trente minutes pour les préparer. Pendant l'entretien, il peut s'appuyer sur les notes prises pendant la préparation. L'évaluation se déroule dans une salle comportant un tableau, mis à disposition du candidat.

L'examineur veille à faciliter l'expression du candidat et à lui permettre de mettre en avant ses connaissances.

L'usage des calculatrices électroniques est autorisé, dans le cadre de la réglementation en vigueur.